

N° 2531 IMS/CAB/201...9



Conakry, le 30/07 2019

N° / Réf:

VI Réf


Le Ministre d'Etat Ministre de la Santé

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

Objet : SERVICES DE CONSULTANCE POUR LA SELECTION D'UN CABINET CONSEIL SPECIALISE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, POUR ASSISTER LE MINISTERE DE LA SANTE DANS LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROJETS (UAGCP)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée et les bailleurs de fonds dont Gavi, Fonds Mondial et Banque Mondiale, se sont accordés sur la nécessité de mettre en place une Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) au sein du Ministère de la Santé (MS). Le but étant une amélioration des mécanismes de gestion financière et la création de synergies entre les départements techniques en charge de la mise en œuvre des programmes à travers un renforcement de capacité graduel de ces programmes financés par les fonds externes.
2. Le Ministère de la Santé sollicite des propositions techniques et financières en vue de la fourniture des services de consultants ci-haut mentionnés. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence et conditions de qualification dans le Dossier de Demande Propositions.
3. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets reconnus et enregistrés en République de Guinée, spécialisés dans le domaine de gestion des ressources humaines et remplissant toutes les conditions du dossier de demande de propositions. Le cabinet sera choisi par la méthode de sélection au moindre coût, conformément aux procédures décrites dans le Dossier de Demande de Proposition en respect à la Loi régissant les marchés publics de Guinée.
4. Le Dossier de Demande de Propositions peut être retiré par les cabinets intéressés, à partir du **31/07/2019**, au secrétariat du Programme Nationale de Lutte Contre le VIH/SIDA et les Hépatites (PNLSH) à la **Résidences Micheline - 2e étage Immeuble (A-B) sis à Camayenne, Quartier Cameroun (Face à la cour suprême), Commune de Dixinn, tel. 621432490.**
5. La date limite de dépôt des propositions est le **30/08/2019 à 9h, heures locales**, au secrétariat du PNLSH à l'adresse susmentionnée. Les propositions techniques et financières doivent être convenablement reliées, sous peine de rejet, et présentées en deux exemplaires chacune dont un original selon les indications du Dossier de Demande de Propositions, et doivent parvenir sous plis fermés dans une enveloppe externe, et adressée au **Comité de Pilotage de l'UAGCP du Ministère de la Santé** au plus tard, à la date, heure et lieu ci haut précisés.
6. Les propositions doivent rester valides pendant une période de 90 jours à partir de la date de soumission.
7. L'ouverture des propositions aura lieu le même jour dans la salle de réunion du Ministère de la santé au 2eme étage à **10 heures précises, heure locale** en séance publique.




Dr Edouard Niankoye LAMA
Ministre de la Santé